

**COMPTE RENDU de la REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Du jeudi 08 décembre 2016 à 20 heures 30**

**Membres présents** : Bouchet Michaël, Boudet Jean-Bernard, Calmon Bernard, Cassabois Marie Pierre, Fau Gilles, Salvan Elisabeth, Vours Marie Agnès, Vours Marie Ange, Vergne Jérôme

**Procurations** :

**Absents** : Lamic Pascal

Date de convocation : 02 Décembre 2016

Secrétaire de séance : Boudet Jean-Bernard

Le jeudi 08 décembre 2016 à 20 heures 30, le conseil municipal de MIERS s'est réuni à la salle de la mairie de Miers, sous la présidence de Bernard CALMON Maire

**1. Approbation PV réunion 10 Novembre 2016**

Chaque membre étant en possession d'un exemplaire du compte rendu, Monsieur le Maire en rappelle les principaux points. Concernant le dossier de la station d'épuration, il précise que l'avocat a remis les conclusions.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

**2. Tarifs assainissement 2017**

Le Maire rappelle aux membres du Conseil les différentes taxes assainissement votées en 2016 :

*Forfait annuel "abonnement" part fixe ..... 127 euros*

*Forfait annuel "redevance" part variable :*

1 personne	28 €
2 personnes	46 €
3 personnes et +	64 €
Résidence secondaire ou logement vacant	28 €
Local commercial et artisanal	28 €
Etablissements particuliers : camping le Pigeonnier	168 €
Restaurant le Lion d'Or	168 €

*dans le cas où un seul branchement sert pour plusieurs activités, un seul branchement est facturé si même occupant comme suit :*

		activités	Logement
BOULANGERIE/location logt	boulangerie + logement	127 + 28	64
RESTAURANT	restaurant + logement	127+ 168	127 + 64
BOUNY Daniel	camping + logement	127+ 168	127 + 46
GERSOULEE Monique	2 branchements pour 1 seul logement		127 +127 +28
BAINES Roger	Chambre d'hôtes et logement	127 + 64	127+ 64

Il est proposé de laisser ces montants à l'identique, à l'exception de la taxe de raccordement qui passe de 348 € à **363 €** pour 2017. La redevance de modernisation passera quant à elle de 0,24 € le m<sup>2</sup> à **0,245** pour 2017.

Mme CASSABOIS Marie-Pierre suggère que les facturations soient établies plus tôt dans l'année.

Soumis à approbation, adopté à l'unanimité.

### **3. Régime indemnitaire 2017**

Le Maire donne lecture des montants qui ont été prévus par grade concernant l'Indemnité d'Administration et Technique. Il propose les mêmes coefficients pour les grades techniques et la revalorisation de l'indice pour le personnel administratif. En ce qui concerne le personnel de l'école, il y a lieu également de prévoir une prime en fonction de l'augmentation des heures de travail ; toutefois, s'agissant d'un contrat de droit privé, voir les possibilités auprès du Centre de Gestion. Montant global de l'enveloppe indemnitaire d'environ 3 100 €. Adopté à l'unanimité.

### **4. Reconduction intervention DECLAM**

Gilles Fau présente l'état définitif du dossier de demande de subventions auprès de la Région et du Département. Une demande distincte sera formulée auprès du sénateur Jean-Claude Requier (fonds parlementaires). Un rescrit patrimonial adressé à M. L'Inspecteur des finances publiques permettra la mise en ligne sur le site participatif Ulule (ou tout autre) d'un document filmé et commenté pour appel de fonds.

En connaissance de ces éléments, le conseil vote, à l'unanimité, la reconduction de l'intervention de Déclam et la participation financière de la commune (6 500 €).

### **5. Rapport eau 2015**

Marie-Pierre CASSABOIS, membre de la commission indique les principaux points de ce document :  
Nombre d'abonnés + 1,35 %  
Longueur réseaux augmentée de 1,62 % soit 205,9 km  
Rendement réseaux 2015 : 68,9 %, en 2014 : 68,2 %  
Perte en 2015 évaluée à 2 m3 km/jour contre 1,8 m3 l'année précédente  
Consommation moyenne 2015 : 144 m3/an contre 128 m3/an en 2014  
En 2020, la compétence assainissement va être prise par la communauté de communes ou par regroupement de 3 communautés.

### **6. Commission culture et patrimoine**

Une manifestation sera organisée sur le thème de la gastronomie régionale, au printemps 2017, autour de l'exposition *Tourins et toupines* prêtée par le Pays d'Art et d'Histoire (*Expomobiles*) : conférences, réalisation collective d'un repas et dégustations...

Une *boîte à livres* va être installée, en début d'année prochaine, dans la cabine téléphonique désaffectée. Ce lieu public permettra l'échange de livres déposés par les particuliers.

### **8. Questions diverses.**

- Lecture de la demande du maire d'Assier sur le maintien du train de nuit Figeac Paris  
Adoption de la motion
- Diagnostic relatif au dossier ADAP Mairie à régler sur les dépenses imprévues
- Le transfert de voirie entre le département et la commune va se réaliser. Le département aura la charge de la route de la fontaine de Fialy et la commune récupérera la route Bouyrisac - Puy del Claux jusqu'à la limite de Gintrac.
- Licence site reçue en mairie et mise à jour du site Internet ainsi que du dernier bulletin.
- Demande auprès des associations pour rédiger un article à faire paraître lors du prochain bulletin, date butoir fixée fin Décembre

- Problème de conteneurs récupérateurs de verre qui sont obsolètes. Les emplacements de conteneurs devront être nettoyés.
- SPANC - Jusqu'à présent, ce service était assuré par le Parc Naturel Régional ; à partir du 1er Janvier 2017, c'est la communauté de Cauvaldor qui gèrera les assainissements individuels avec de nouveaux tarifs.
- Demande pour passage vers La Source (SIVU) de Mr Fogarizzu. Proposition pour acquérir des arbres à Latouille. Vu avec Alvignac mais interrogation sur le prix de vente des chênes. A voir avec des personnes compétentes.
- AG Ecole de musique financé dorénavant par Cauvaldor.
- Village Etoilé - Reconnaissance par la mise en place d'un panneau. Peu intéressant.
- Voeux 2017 - A prévoir le vendredi 27 Janvier à 19 h 30
- Rappel du problème sur le tracteur signalé par Jean Bernard BOUDET

Fin de séance à 23 h 43